

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 44 (2017)
Heft: 5

Artikel: Jura bernois, deux âmes
Autor: Thönen, Simon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jura bernois, deux âmes

Berne ou le Jura? Le 18 juin, Moutier a voté à une courte majorité en faveur d'un transfert au Jura après des décennies de tension. Deux villages du Jura bernois ont également voté à ce sujet le 17 septembre.

des autorités politiques jurassiennes correspond maintenant à peu près à la moyenne helvétique. Le canton du Jura peut être qualifié d'anticonformiste dans la mesure où il a d'emblée inscrit dans sa Constitution le droit de vote des étrangers.

Sur le plan économique en revanche, le canton du Jura n'est pas un moteur de croissance. Régulièrement à la traîne en matière de compétitivité, il figure parmi les principaux cantons bénéficiaires des contributions par habitant concernant la préréputation intercantionale. Les ambitions étaient nettement plus grandes lors de la création du canton, souligne Sean Müller. Mais sa situation excéntrée, relativement éloignée des centres économiques, a d'emblée compliqué la donne. La Transjurane qui vient d'être terminée suscite certes quelques espoirs d'impulsions économiques pour une région structurellement faible. Or, Sean Müller estime qu'une autoroute peut aussi avoir l'effet contraire, à savoir que davantage d'habitants du canton décident de faire la navette pour aller travailler hors du canton.

Le conflit jurassien ne fait pas exception à la règle: dans la plupart des cas, et de manière générale en politique, la raison cède souvent la place à l'émotion. Même le débat aujourd'hui quelque peu anachronique sur l'appartenance cantonale «correcte» se situe à quelque part entre le droit à l'autodétermination, la question de l'identité et l'ethno-nationalisme. Et même si le canton de Jura ne parvient pas aux rives du lac de Biel et que le conflit appartiendra un jour au passé, l'hymne officiel du canton du Jura, la Rauracienne, continuera d'affirmer ce qui suit:

«Du lac de Biel aux portes de la France / L'espoir mûrit dans l'ombre des cités / De nos coeurs monte un chant de délivrance / Notre drapeau sur les monts a flotté / Vous qui veillez au sort de la Patrie / Brisez les fers d'un injuste destin!»

SIMON THÖNEN

Le 18 juin 2017, dimanche de votations populaires, restera un jour historique et très émouvant dans l'histoire de Moutier. Le matin même, les pro-Jurassiens et leurs drapeaux rouge et blanc dominaient la localité industrielle, des heures avant que les résultats tant attendus des votations communales sur l'avenir cantonal soient dévoilés. La joie fut grande lorsque le résultat est tombé: Moutier avait décidé de passer du canton de Berne au canton du Jura. «Bravo Moutier!», a lancé un autonomiste dans la foule. «On a réussi!» Une grande fête populaire, avec force bière, musique et feux d'artifice jusque tard dans la nuit a suivi.

Mais le résultat de 51,7% pour le oui était des plus serrés, l'avance en termes de bulletins exprimés étant de 137 voix. La bourgade de 7700 habitants restait donc divisée ce jour-là encore. Les pro-Bernois, qui s'étaient réunis dans une salle en périphérie, ont également célébré l'événement, bien que brièvement. Ils ont longtemps cru, par erreur, que la victoire était de leur côté. La liesse a donc laissé place aux larmes. Et la déception des perdants a «fait un peu peur» au maire pro-Jurassien de Moutier Marcel Winistoerfer (UDC), comme il l'a précisé malgré la joie qui l'emportait. Les autorités pré-votoises doivent maintenant relever un défi de taille et convaincre ceux qui ont déposé un bulletin négatif de l'avenir jurassien qui les attend.

À Moutier, les dés ont été jetés. Au cours des décennies précédentes, la lutte fut âpre, car la ville, située à la frontière entre le Jura-Nord et le Jura-

Sud était divisée. Ailleurs, les rapports sont plus clairs. La majeure partie du Jura bernois souhaite rester dans le giron bernois, comme une votation populaire l'a clairement montré en 2013. Seules deux communes du Jura bernois ont voté après Moutier sur leur passage au canton du Jura – le 17 septembre (après le délai de clôture de la présente édition): Belprahon est un ancien village paysan jouxtant le bourg, sur le flanc sud du Mont Rameux – et aussi une banlieue de Moutier avec de nombreuses villas. Dans ce village de 300 âmes, la question divise, jusque dans les familles. Le maire Michel Leuenberger est considéré comme un pro-Bernois, son frère Philippe espérait lui un oui pour le Jura «car le Jura nous est plus familier, et les fêtes y sont imbattables.» Toutefois, les deux frères affirment que la question jurassienne ne déclenche plus de guerre au sein de la famille, contrairement à ce qui était le cas par le passé.

Sorvilier, le second village à avoir voté le 17 septembre, ne jouxte pas Moutier. Le scrutin a été organisé car la majorité du Conseil communal est pro-Jurassien, alors que le maire est pro-Bernois. Comme nombre de villageois, François Romy, le président de la commune bourgeoise neutre, est partagé. «Je suis Jurassien de cœur», affirme-t-il. «Mais je suis aussi un farouche partisan du bilinguisme.» Comprenez par là le fait de voir francophones et germanophones cohabiter dans le canton de Berne.

SIMON THÖNEN EST JOURNALISTE
AU QUOTIDIEN DER BUND